

« EBSH-NEWS » de fin de saison 2018

Elections communales

Pour celles ou ceux qui auraient « zappé » mon message du 14 octobre, je rappelle que notre bourgmestre est reparti pour 6 ans à la tête de la commune de Saint-Hubert et qu'il restera Président de la SCRL de Gestion de l'aérodrome. Excellente nouvelle pour nous.

Les finances

Cela fera bientôt 5 ans que nous avons repris la gestion de notre aérodrome sous forme d'une société coopérative dont l'actionnariat est constitué de la commune, de la SOWAER et des utilisateurs.

L'issue de ces 5 années signifie malheureusement aussi la fin de l'aide financière de la Région wallonne le 31 décembre 2018 !

Pour rappel, la RW avait accepté en 2014 de combler les pertes d'exploitation de la SCRL, chaque année, pendant maximum 5 ans, à concurrence de 100.000 € max/an. Nous avons géré ces 5 années en « bon père de famille » et n'avons jamais eu besoin de la totalité de ce montant. En voici un résumé :

Année	Subside RW	
2014	70.906 €	
2015	85.631 €	
2016	98.350 €	Avec provision de 35.000 € pour drainage piste 23
2017	8.523 €	Plusieurs amortissements sont arrivés à échéance
2018	?	

Après examen approfondi de la situation et compte tenu des investissements encore à réaliser (rénovation des stations de captage d'eau et d'épuration, remise à niveau de l'établissement « Les 100 Ciels », remplacement d'un véhicule de piste, nivellement des pistes, acquisition d'un nouveau matériel de tonte performant, etc...), les responsables de la SOWAER et de la Société de Gestion s'accordent sur le fait que la pérennité de l'aérodrome passe par une augmentation des rentrées financières, en ce compris une diversification des activités du site, tant aéronautiques que non aéronautiques.

Nous avons rencontré, en septembre, le chef de cabinet du Ministre Crucke. Les choses sont claires et nettes, la convention signée en 2014 entre la SCRL et la R.W. reste de stricte application et l'intervention financière de la Région prendra fin en décembre 2018.

Le Ministre n'exclut pas une éventuelle intervention ponctuelle et limitée, à condition que les utilisateurs démontrent une réelle volonté de participer à l'effort financier.

Dans ce contexte, nous avons, entre autres, réétudié les tarifs de redevance de « hangarage » qui comportent des anomalies et un manque d'équité entre les utilisateurs locataires.

Il n'est pas normal que la redevance locative, pour un emplacement d'un ULM de 250kg et 8m d'envergure pour 6,5m de long, se monte à 380 € htva par trimestre alors que la redevance pour un planeur de 16m ne soit que de 305 € htva. De même, il n'est pas normal que la redevance d'un planeur de 26m soit presque identique à celle d'un planeur de 16m. Nous estimons que la répartition en fonction du poids n'a plus aucun sens et que les redevances doivent dorénavant se calculer proportionnellement à l'encombrement des aéronefs.

L'argument habituel : « *Oui mais...les planeurs peuvent s'imbriquer les uns dans les autres* » est très subjectif et ne justifie pas ces disparités.

- La notion d'imbrication des planeurs est très relative selon les clubs et associations. Le CNVV est sans conteste le recordman de ce type de rangement mais certains

propriétaires privés ne sont pas chauds pour une trop grande promiscuité. Ceci peut se comprendre au vu du coût de certaines machines.

- Les ULM et les avions s'imbriquent également les uns dans les autres. Un avion à ailes basses se glisse facilement en dessous d'un avion à ailes hautes.
- Contrairement aux planeurs, les ULM et les avions sont pénalisés car ils payent le prix plein toute l'année car indémodables durant la morte saison.
- La surface moyenne du polygone d'encombrement d'un ULM 3 axes est de 26m², alors que celle d'un planeur varie de 45m² à 150m² selon son envergure.

Le projet de nouvelle tarification sera examiné, discuté et entériné lors du prochain C.A. début novembre. Nous comptons sur la compréhension et l'acceptation de toutes et tous pour ce nouvel effort, nécessaire à la survie de notre belle plateforme

Les 100 Ciels

Comme déjà dit dans un « NEWS » précédent, Nathalie et Adrien, gérants de l'établissement « Les 100 Ciels », vont nous quitter fin de cette année pour d'autres cieux.

Jusqu'à cette date, ils vont assurer l'ouverture de l'établissement les samedi et dimanche, à l'exception des dates du 3 novembre, des 17 & 18 novembre et des 1^{er} et 2 décembre durant lesquelles l'établissement sera fermé.

Nous les remercions chaleureusement pour l'accueil et le service durant ces trois années et leur souhaitons bon vent dans leurs prochaines aventures. Ils seront toujours les bienvenus à l'aérodrome.

Les travaux d'investissements :

Les trois chantiers prévus ont commencé.

- Le terrassement de la nouvelle dalle de béton nécessaire à l'extension de la station carburant est en cours depuis ce mardi 23 octobre. Vous pouvez visionner les travaux via notre webcam http://www.sainthubert-airport.com/Webcam_1_15.html
- Le démontage des tôles du hangar 7 (nouvel atelier) a pris quelques jours de retard car finalement, toutes les tôles, y compris les bardages verticaux et les portes, vont être remplacées par des panneaux isolants intégrés.
- La surface du sol du hangar 5 a été nettoyée parfaitement à l'eau chaude sous pression. Le tracé du court, suivi de la pose des filets de protection et du filet de jeu, est une question de jours.

Le mot du Commandant.

Bonjour à tous,

Après une première "haute saison" aux commandes de cette magnifique plateforme, nous maintenons et confirmons un sentiment globalement très positif pour tout ce que nous avons vu et pu vivre avec vous.

Il est vrai que cet été fut un bon allié et nous espérons bien évidemment que l'hiver le sera tout autant.

Cependant, si la plateforme me semble bien huilée et bien rodée, nous soulevons néanmoins un point qui s'avère anormal : Le tarif des locations hangars planeurs. Il nous a paru logique d'avoir une tarification équilibrée, équitable et calculée selon l'envergure d'un planeur et non selon son poids comme c'est le cas actuellement. Voilà pourquoi, nous mettons en place une nouvelle tarification qui prendra effet à la date du 1^{er} janvier 2019.

Du côté de notre évènement annuel, si l'Aérodrome en Fête n'aura pas été à la hauteur de nos espérances, en fréquentation principalement, nous n'avons pas été aidés par les conditions météo et par une date déjà fort chargée en évènements divers. Pour la plupart de l'équipe, c'était une première et il faudra rebondir sur nos erreurs pour une édition 2019 haute en couleurs... Nous privilégierons l'accueil des avions et nous ciblerons mieux la publicité. Plus que probablement, nous avancerons la date en juin et nous allons essayer d'obtenir les autorisations pour permettre le show aérien sans toutefois en faire un meeting aérien. A ce jour, nous clôturons le dossier sponsoring afin qu'il rentre dans les chiffres prévisionnels 2019 de nos partenaires. Du côté de cette édition 2018, nous faisons un chiffre d'affaires de 30.300 euros pour un bénéfice hors impôts de +/- 8800 euros. J'en tire la conclusion suivante : si cet évènement est indispensable pour la visibilité de l'aérodrome et pour tous les retours indirects qu'il génère, il en est moins rentable pour le travail effectué. En effet, étant tributaire des aléas de la météo, l'Aérodrome en Fête ne peut pas et ne doit pas être considéré comme un moyen d'assurer la pérennité du site mais bien comme une contribution perfectible.

D'ailleurs, en ce qui concerne la diversification de la plateforme, la saison hivernale et, a fortiori, la baisse d'activité, se présentent comme une aubaine pour le développement de divers projets lucratifs, associés ou non à l'activité aéronautique et ce, dans le but d'assurer la pérennité du site. D'habitude, nous nous réservons une grande discrétion sur nos intentions tant que le dossier n'est pas correctement ficelé, mais nous allons déroger à cette règle et vous faire part de celui-ci. Un des projets est un dossier qui avait déjà été ouvert auparavant mais qui n'avait donné aucune suite : l'exploitation des zones en friche pour la culture de sapins de Noël. Si le concept est fort lucratif lors de la coupe (et c'est une évidence), elle est également tributaire du temps (ex : sécheresse 2018) et elle n'en demande pas moins une étude approfondie du dossier (faisabilité/mise en place/exploitation/étude de marché/business plan/etc...). Cette affaire est déjà en cours de développement et les premiers voyants semblent au vert. Je ne manquerai pas de vous tenir informés de son évolution.

Pour information, nous pourrions accueillir le TELEVIE 2019 (notre dossier est en lice avec d'autres mais serait très bien classé) et quoi qu'il en soit, si ce n'était pas le cas, il sera plus que probablement présent en 2020.

Je termine par une bonne nouvelle : notre comptable nous a fait part de son optimisme pour l'exercice en cours... Sur base des chiffres et de son avis, nous devrions clôturer l'année en équilibre, voire en positif.

N'oubliez pas que toute l'équipe de la tour reste à votre entière disposition et que notre machine à café n'a jamais aussi bien fonctionné que pour le moment.

Très bonne fin de saison à vous tous.

Le Commandant et toute son équipe.

Nouvelles du Centre National de Vol à Voile a.s.b.I. par Michel Pihard

Les conditions météo auront fait de l'année 2018 un excellent cru sur le plan du vol à voile. Le nombre de vols effectués a dépassé de loin les chiffres des dernières années, à la satisfaction de tout le monde. Un nombre important de licences, de qualifications et de lâchages en sont la conséquence directe.

Les championnats de Belgique de mai 2018 se sont eux aussi très bien déroulés.

La saison de vols se termine fin octobre. Les activités d'hiver et de début de saison ont d'ores et déjà été planifiées :

- Marche du CNVV (ouverte à tous les utilisateurs et leurs amies/amis) le dimanche 27 janvier 2019. Rendez-vous dès 09H30 dans les locaux du CNVV. Venez-y nombreux !

- Travaux d'hiver sur le matériel volant du CNVV les 27-28 octobre 2018, 17-18 novembre 2018, 15-16 décembre 2018, 12-13 janvier 2019, 16-17 février 2019, 16-17 mars 2019 et 23-24 mars 2019. Rendez-vous pour les volontaires le samedi et/ou le dimanche dès 09H30.
- Cours théoriques Planeur : 20 octobre 2018, 24 novembre 2018, 22 décembre 2018, 19 janvier 2019 et 23 février 2019.
- Championnats de Belgique du 18 au 26 mai 2019.

Invitation à la « End season party » par Quentin et son équipe.

Et voilà, la fin de saison à l'aérodrome de Saint-Hubert approche tout doucement.

Malgré les belles journées qu'il nous reste, les températures descendent et l'arrivée de l'hiver se fait sentir.

Il est donc temps de faire la fête une dernière fois tous ensemble pour marquer la fin de cette magnifique saison qu'a été celle de 2018.

Voici les infos pour cette soirée :

- Quand ? le vendredi 2 novembre 2018.
- Où ? au restaurant "Les 100 ciels" (grande salle).
- A quelle heure ? à partir de 18H00 et jusqu'au bout de la nuit.
- Quel thème ? HIPPIE.

Un « pain saucisse » sera prévu en début de soirée pour celles et ceux qui le souhaitent à condition de s'être inscrits avant le 31 octobre.

Au niveau des boissons, nous pourrons vous servir :

- le traditionnel Mojito
- Bière
- Vins blanc - rouge
- Kir
- Coca
- Fanta
- Eau

Pourriez-vous, s'il vous plaît, nous confirmer votre présence à cette soirée, soit par mail ou par téléphone, pour des raisons organisationnelles !

Mail :quentin.tendyck@marche.be

GSM : 0470/59.61.30

En espérant vous y voir nombreux,
Les membres de l'organisation

Invitation des « Faucheurs de Marguerites » :

Vous trouverez ci-dessous l'invitation des « Faucheurs de Marguerites » à leur traditionnel souper annuel.

Invitation ;
« Les Faucheurs de Marguerites »

Nous avons le plaisir de vous inviter au traditionnel souper annuel
de notre club de vol à voile.

Samedi 17 Novembre 2018 dès 18H30.

A la salle de Mohiville « Les Murmures du Bocq ».

Buffet Chaud

Prix 35€ ; apéritif offert par le club et boissons à prix démocratiques

ENTREE (présentée sur assiette)

Terrine de perdreau au foie gras

Confiture d'oignons

Salade de saison

AU BUFFET

Salmis de faisan aux champignons des bois

Purée au céleri rave

Émincé de volaille aux petits légumes

Riz créole

Lasagne de saumon aux choux frisés

Pain de table

BUFFET DE DESSERTS

Salade de fruits

Javanais

Bavarois fraises

Feuilleté aux pommes

Poire au vin

Profiteroles au chocolat

Riz condensé

Bienvenue à tous avec vos ami(e)s

Bonne ambiance garantie.

Accès par la nationale 4 ; sortie au KM 84 ou 85 ; monter près de l'église ; continuer 400 mètres. Rue Albert François de Maillen, 5361 Mohiville.

Notre ami et traiteur habituel Guy Verhulst vous préparera un repas de grande qualité.

Réservation à Firmin Henrard 083-612194 soir, 0477/767150 ou henrard.firmin@gmail.com